

FICHE ACCIDENT DU TRAVAIL MARITIME

CIRCONSTANCES DE L'ACCIDENT

Retour seul à bord d'un open hors-bord après dépose de passagers. Fin de journée, mer plate mais vent 25 nœuds Est.

Un coussin s'envole pendant la navigation. Le capitaine retire le dispositif coupe-circuit pour le récupérer sans stopper le navire. Il chute alors à la mer en tentant de se retenir au volant → effet concentrique du bateau qui revient sur lui → impact avec l'hélice.
Il est récupéré par un autre navire après 4 minutes dans l'eau.

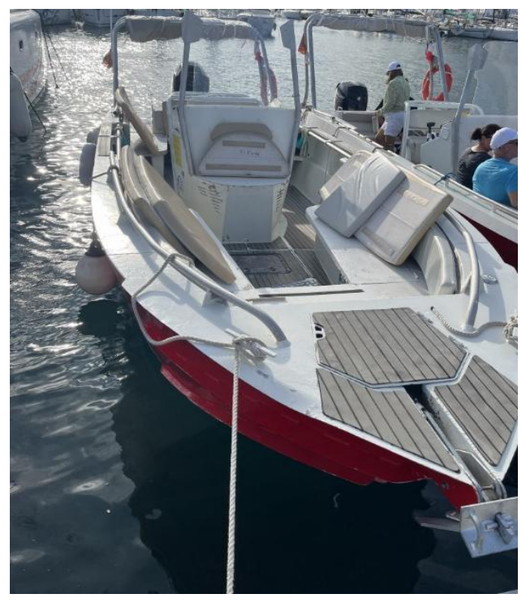

LES CAUSES

Causes immédiates

- Coussin qui s'envole;
- Retrait du dispositif coupe-circuit en cours de navigation;
- Chute à la mer sans port de VFI.

Causes sous-jacentes (facteurs aggravants) :

- Habitude au risque / excès de confiance lié à l'expérience;
- Contraintes pratiques du dispositif coupe-circuit filaire (souvent retiré pour manœuvres);
- Problème récurrent de fixation des coussins (solutions inefficaces);
- Absence de dispositifs électroniques de détection (MOB/AIS).

LES CONSÉQUENCES

Pour la victime :

- Blessures graves (fracture ouverte tibia et lacérations genou droit);
- Arrêt de travail prolongé (7 mois d'arrêt), suivi médical.

Pour l'employeur :

- Remplacement en urgence d'un capitaine;
- Coûts directs (maintien de salaire \~1800 €/mois + PECA);
- Inspection des services des Affaires Maritimes, atteinte à l'image et climat sécurité.

RECOMMANDATIONS

1 Prévention technique :

- Déploiement d'un dispositif « homme mort » électronique Bluetooth (\~180 €/unité);
- Étude de solutions durables pour la fixation des coussins;
- Intégration future de balises MOB/AIS.

2 Prévention organisationnelle :

- Réunions d'équipe et sensibilisations régulières (briefs WhatsApp, rappels sécurité);
- Navigation groupée lorsque le capitaine est seul;
- Audits de suivi pour nouveaux capitaines (QCM, doublette terrain);
- Révision du Document Unique (accompagnement ENIM).

3 Prévention humaine :

- Port du VFI obligatoire en navigation seul (même hors obligation réglementaire);
- Maintien d'une vigilance active au poste de conduite;
- Sensibilisation continue à la sinistralité et aux bonnes pratiques (retour d'expérience).

